



Par messenger et SDÉ

Le 27 juin 2014

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Yves Fréchette
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : (514) 289-2211, poste 6925
Télec. : (514) 289-2007
C. élec. : gagnon.josee@hydro.qc.ca

OBJET : Demande d'autorisation d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité pour les projets liés au maintien des actifs de télécommunications - Phase 2 - Remplacement des liaisons hertziennes analogiques par des liaisons hertziennes numériques, Modernisation des liaisons optiques (NG-SONET) et Mise en place du réseau IP MPLS/VPN
Dossier Régie: R-3883-2014
Notre dossier : R049442 YF

Chère consœur,

Hydro-Québec, dans ses activités de transport d'électricité, fait suite à la décision D-2014-073 et produit auprès de la Régie sa demande pour la phase 2 du dossier décrit en rubrique.

Les originaux de la demande, ainsi que les pièces, vous parviendront sous peu.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) Josée Gagnon pour Yves Fréchette

Signée par Josée Gagnon, adjointe pour :

Me Yves Fréchette

/jg

p.j.